



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



الوكالة الوطنية
للتحكم في الطاقة
ANME

Mise en place d'un système de certification national des installateurs photovoltaïques et des experts en efficacité énergétique

22 MARS 2017



Processus d'accréditation TUNAC

Plan

- Définition
- Les normes d'évaluation
- Accréditations TUNAC en chiffres
- Reconnaissance internationale
- Processus d'accréditation
- Tarification

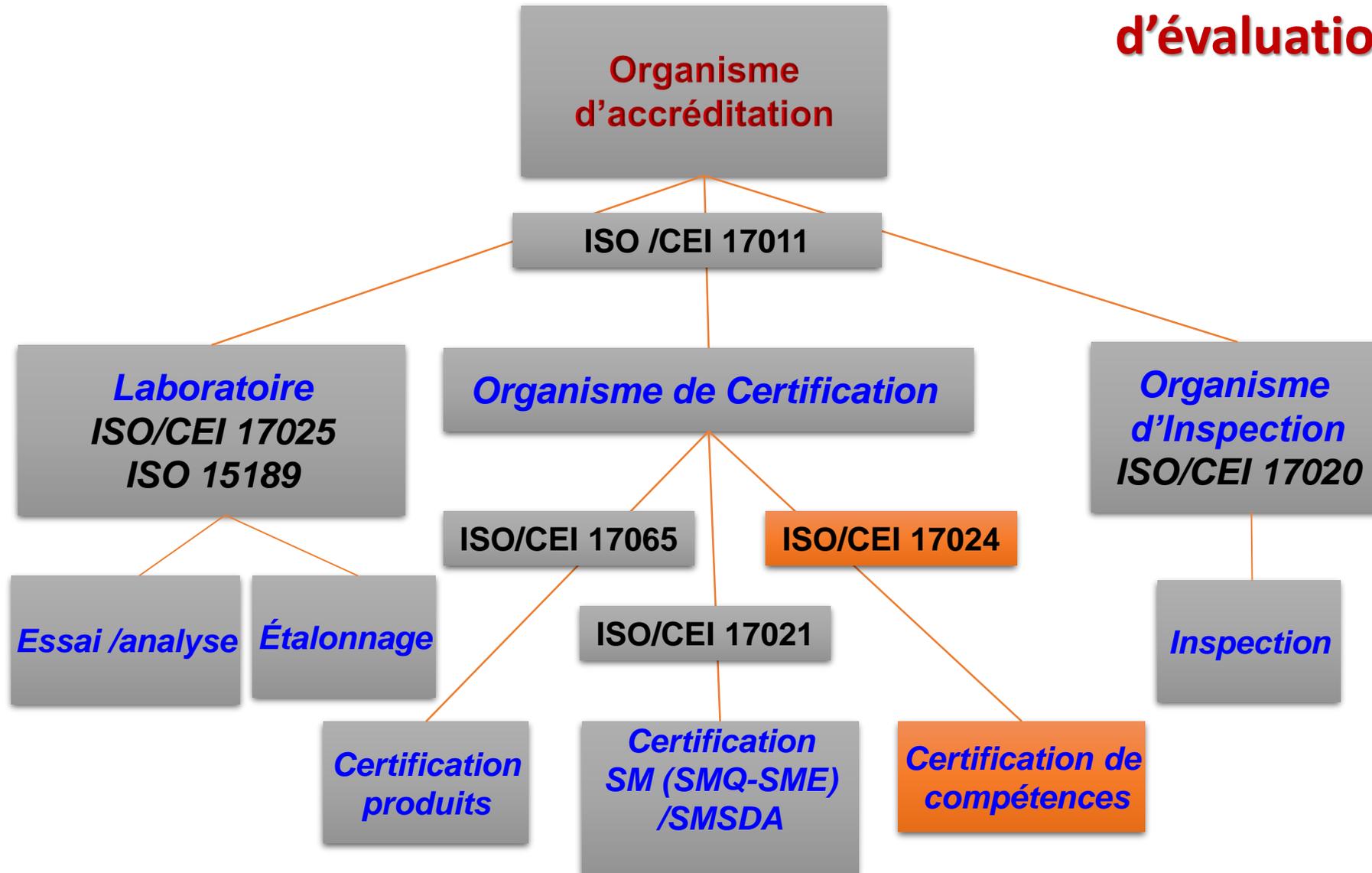


Accréditation

- « Attestation délivrée par *une tierce partie*, ayant rapport à un *organisme d'évaluation de la conformité*, constituant une reconnaissance formelle de la *compétence* de ce dernier à réaliser des activités spécifiques d'évaluation de la conformité ». (ISO/CEI 17000)



Normes d'évaluation



TUNAC

TUNAC: Tunisian Accreditation Council/ Conseil National d'accréditation

- Créé en 1994 à l'initiative des pouvoirs publics
- Sous la tutelle du ministère de l'industrie
- La seule instance nationale, veillant à l'application du système national d'accréditation
- Dernier maillon de la chaîne d'évaluation de la conformité
- 50 évaluateurs qualitatifs et plus de 250 évaluateurs et experts techniques
- 128 accréditations

Accréditations/ type d'OEC

Organisme d'évaluation de la conformité	Nombre d'organismes accrédités
Laboratoires d'analyses	48
Laboratoires d'essais	24
Laboratoires d'étalonnage	38
Organismes de certification	6
Organismes d'inspection	12

Reconnaissance internationale

- Le TUNAC assure la représentation des intérêts tunisiens dans les instances et organismes tunisiens, africains, arabes, européens et internationaux traitant de l'accréditation et est signataire des accords de reconnaissance



Les accords de reconnaissances multilatérales avec EA, ILAC, IAF, ARAC et AFRAC

- ❖ Mai 2008 TUNAC signataire **des EA BLA pour les essais, analyses et étalonnages**
- ❖ Octobre 2010 TUNAC signataire des **EA BLA pour la certification des systèmes de management**
- ❖ Juin 2008 TUNAC signataire de **l'ILAC MRA pour les essais, analyses et étalonnages**
- ❖ Octobre 2010 signature de **l'IAF MLA pour la certification des systèmes de management**
- ❖ Octobre 2014 signature de **l'EA BLA pour l'inspection**
- ❖ Octobre 2014 signature de **l'ILAC MRA pour l'inspection**
- ❖ Septembre 2014 signature de **l'AFRAC MLA pour les essais, analyses, étalonnages, la certification des systèmes de management et l'inspection**
- ❖ Février 2015 signature de **l'ARAC MLA pour les essais, analyses, étalonnages, la certification des systèmes de management et l'inspection**



Processus d'accréditation



Recevabilité

- Examen documentaire permettant la validation des exigences générales,
- Examen des critères d'Indépendance.

OBJECTIF

- **Décider de la programmation de l'évaluation**

Processus d'accréditation

Recevabilité

- Formulaire F.C.20 renseigné;
- Manuel qualité et procédures associées;
- Profil institutionnel (entité sociale, raison sociale, adresse et statut juridique)
- Renseignements sur les activités et les liens qui unissent l'organisme à une entité sociale principale et à des organismes apparentés;
- Nom et adresse de tous les emplacements devant être compris dans la portée d'accréditation et les établissements dans lesquels se déroulent les activités essentielles ou stratégiques;
- Description des services d'évaluation de la conformité, y compris la liste des normes, des méthodes et des procédures pour lesquelles l'organisme de certification demande l'accréditation et ses limites de capacité, le cas échéant;
- Tableau matriciel des auditeurs/experts techniques dans lequel sont indiqués leurs compétences pour les portées applicables, le système sectoriel et les normes émis par l'organisme de certification.
- Portée de l'accréditation demandée, clairement définie;
- Organigrammes;
- Rapport d'audit interne;
- Compte rendu de la revue de direction;



Processus d'accréditation



Évaluation

- **Équipe Évaluation Qualité (avec un éventuel recours à l'expertise technique)**

Processus d'accréditation



Ecart



Plan d'action → Pour avis sur la pertinence



Preuves de mise en place → Pour avis sur la maîtrise de la situation

Rapport d'évaluation

Processus d'accréditation



Décision

- Examen du Rapport d'évaluation par le Comité d'Accréditation
 - Dispositions Organisationnelle /Qualité et Technique
 - Récapitulatif des résultats de l'évaluation et les actions prises au vu des résultats
 - recommandation concernant l'accréditation (octroi, refus....)
- Émet un avis de décision
- Décision prise par le Directeur Général du TUNAC.

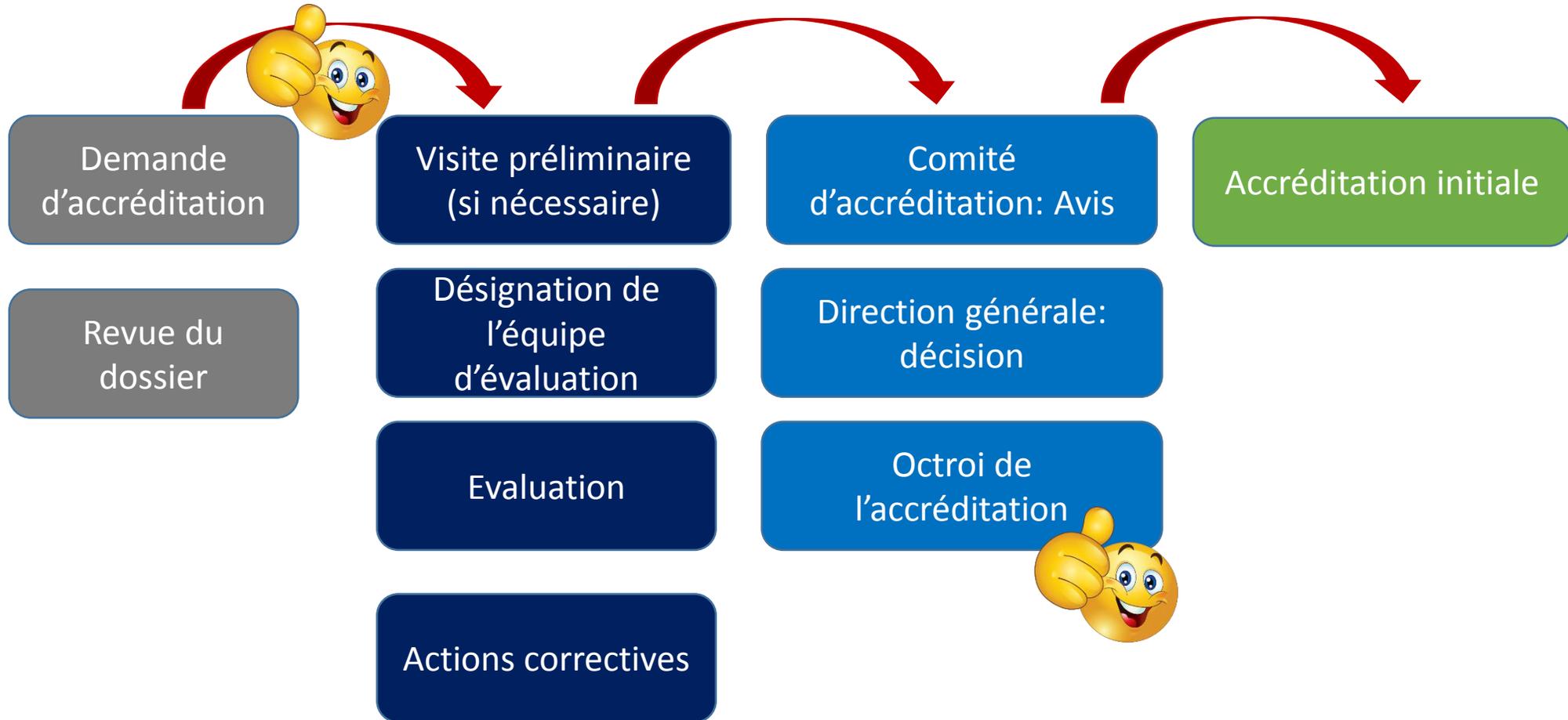
Processus d'accréditation

Délais

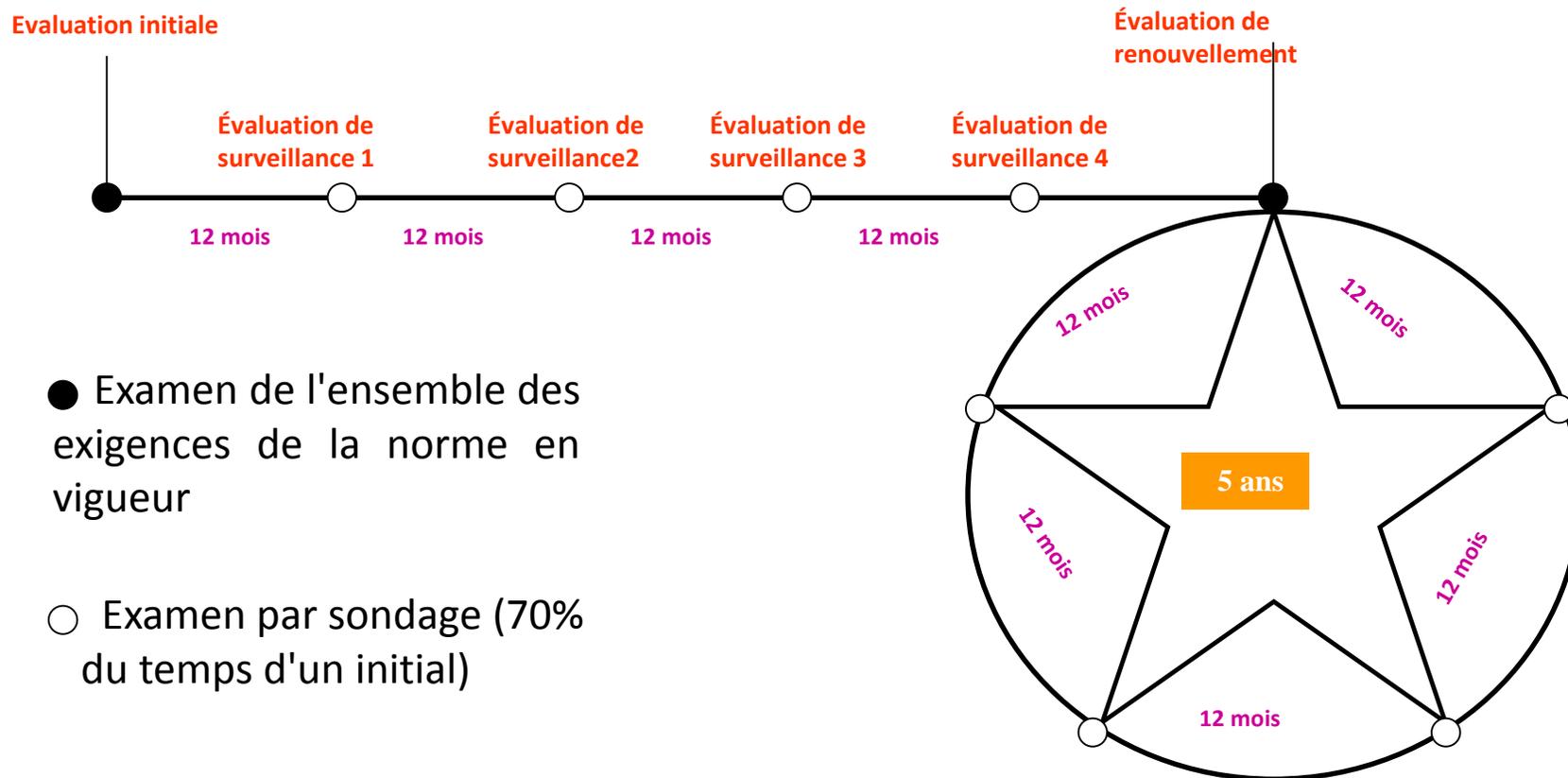
Le temps séparant la soumission de la candidature de l'organisme de certification à l'accréditation dépend, essentiellement, de quatre facteurs :

- La qualité de la documentation de votre organisme.
- La disponibilité d'évaluateurs et d'experts convenables pour le domaine soumis à l'accréditation.
- La rapidité de traitement des non-conformités décelées durant l'évaluation.
- L'exécution des observations.

Processus d'accréditation



Cycle d'accréditation



- Examen de l'ensemble des exigences de la norme en vigueur
- Examen par sondage (70% du temps d'un initial)

Répartition des frais de l'accréditation

Frais d'instruction de dossier / domaine technique de compétence	1000 DT
--	---------

Dans le cas où l'examen du dossier de l'organisme d'évaluation de la conformité montre qu'il n'est pas recevable, l'organisme dispose de **six mois au maximum**, de la date de réception de la demande officielle d'accréditation F.C.20 par le TUNAC, pour maintenir sa demande, dépassé ce délai, il doit repayer les frais d'instruction du dossier.

Dans le cas où une décision de refus de l'accréditation après évaluation ou retrait est prononcée et si l'organisme maintient sa demande d'accréditation, il doit repayer les frais d'instruction du dossier.

Répartition des frais de l'accréditation

Frais d'évaluation = n X H*J

N: Nombre de jours d'évaluation sur site

X: Nombre d'experts/ évaluateurs ayant participé à l'évaluation

H*J= 750 DT (national)

H*J= 1000 Euros (international)

Si pour une évaluation donnée, le TUNAC estime qu'il n'y a pas de compétences nationales dans le domaine demandé, et qu'il est nécessaire d'avoir recours à un expert international pour l'accréditation de la portée spécifiée, le calcul tiendra compte aussi du $n \times \text{international} * h*j$

Répartition des frais de l'accréditation

Frais de la redevance annuelle / domaine de compétence technique	2000 DT Plafond = 5000 DT
---	--------------------------------------



TUNISIAN ACCREDITATION COUNCIL

Compétence & Crédibilité

Le site officiel de l'accréditation en Tunisie



عربي : English : Français

Accueil : Actualités : Publications : Glossaire : Liens utiles : FAQ : Suggestions : Plan du site

OK

TUNAC

Accréditation

Documentations TUNAC

Activités

Comparaisons inter-laboratoires

Services en ligne

Recherche d'organismes accrédités

Demande d'accréditation

Formation / Séminaire

Brochure TUNAC



Télécharger la dernière publication de la brochure TUNAC [PDF]

[Télécharger le PDF]

Devenir évaluateur / expert TUNAC

Nous contacter

Accueil > Documentation TUNAC > Documentation générale

Documentation générale

Pour faciliter l'accès des OECs et de nos évaluateurs aux documents relatifs au processus d'accréditation, nous mettons à leur disposition les procédures, les formulaires, les documents d'obligation et les documents d'information que les intéressent.

Code	Titre	Version	Mise à jour
Les documents d'obligation			
DO.G.03	La politique du TUNAC pour l'Accréditation transfrontalière et sa procédure de coopération avec d'autres organismes d'accréditation	4	27/05/2016
DO.G.04	Tarifcation des prestations d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité par le TUNAC	14	20/06/2015
DO.G.05	Règles générales d'utilisation du logo TUNAC	11	11/12/2015

Actualités

En savoir plus >>

Le TUNAC – renforce sa coopération avec le SASO : Signature d'un nouvel accord de coopération technique



En savoir plus >>

Le Conseil National d'Accréditation : Un nouvel élan en matière de reconnaissance internationale

En savoir plus >>

Nouveau Directeur Général au TUNAC

Mr Anouar Zouari a été nommé Directeur Général du Conseil



Site web: www.tunac.tn
E-mail: tunac@tunac.tn